



## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

---

N°2019-635

Objet : Rue de Briangaud

Circulation alternée (par feux tricolores)  
Stationnement interdit au droit du chantier

Le Maire de la Ville de Redon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route portant règlement général de la circulation,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1 – 8<sup>ème</sup> partie « signalisation temporaire »

Vu la demande en date du 6 novembre 2019, présentée par l'entreprise SATEC Environnement – rue Gustave Eiffel – ZA du Bois Vert 56805 PLOËRMEL – dans le cadre de la réhabilitation des réseaux d'eaux usées,

Considérant que pour effectuer ces travaux, rue de Briangaud, il y a lieu d'alterner la circulation (par feux tricolores) et d'interdire le stationnement au droit du chantier, à compter du mardi 12 novembre 2019 à partir de 8 h et ce jusqu'à la fin des travaux (environ 30 jours),

### ARRÊTE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Afin de permettre le bon déroulement des travaux cités ci-dessus, rue de Briangaud, la circulation sera alternée (par feux tricolores) et le stationnement sera interdit au droit du chantier, à compter du mardi 12 novembre 2019 à partir de 8 h et ce jusqu'à la fin des travaux (environ 30 jours).

☞ Un cheminement pour les piétons devra être conservé.

**ARTICLE 2** : L'entreprise SATEC Environnement sera chargée d'assurer la pré-signalisation, la signalisation et la protection du chantier. Elle devra mettre en place les déviations et les panneaux de signalisation nécessaires à l'information des usagers et veiller au maintien de la sécurité qui sera sous sa responsabilité.

**ARTICLE 3** : Le Maire de Redon, le Capitaine de Brigade de Gendarmerie chargé de la Circonscription, le Chef de service de la Police Municipale, le Directeur Général des Services, le Directeur des Services Techniques, les agents placés sous leurs ordres, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

À Redon, le 6 novembre 2019

Pascal Duchêne  
Maire de Redon

